

disparut pour jamais. L'Ontario ne devient malheureusement que trop fameux en naufrages pareils et nous ne savons comment bien il y est arrivé de malheurs de ce genre depuis deux ans.

— Jeudi a eu lieu dans le cirque de M.^e Lenox, la seconde assemblée de Rappel, cette assemblée était encore plus nombreuse que la première. De £40 à £50 y ont été recueillis ; ainsi dans deux assemblées on a pu obtenir pour la cause la plus chère de Malande la belle somme de £100.

IRLANDE.

La question Irlandaise.—L'intérêt qui s'attache depuis si longtemps aux affaires d'Irlande continue à se soutenir.

La chambre des Lords s'occupe, depuis le 4, de l'appel des prisonniers de Richmond. Les plaidoiries sont terminées, et l'on pourra connaître demain le jugement, si l'affaire n'est pas renvoyée après la session des assises de comtés, où les nobles lords sont pour la plupart obligés de se rendre. Les impressions de la chambre ont paru favorables aux condamnés durant les plaidoiries, et les observations faites dans le cours des interpellations adressées aux avocats par plusieurs membres de la chambre, sans en excepter lord Brougham, ont laissé voir que les opinions de la cour de Dublin ne sont pas toujours partagées par les juriconsultes d'Angleterre. Mais les incidents n'ont pas dissipé nos préventions contre un pouvoir de l'Etat appelé à juger une affaire de condamnation politique. Les journaux de Dublin attendent à notre avis, avec beaucoup trop de confiance l'arrêt de la cour suprême ; ils semblent ne pas douter qu'il ne soit favorable à O'Connell.

En attendant, le correspondant du *Times* continue la crainte par nous émise que le gouvernement attend le jugement de la chambre des lords pour recourir à de nouvelles rigueurs dans le but de réprimer l'agitation plus efficacement qu'il ne l'a fait jusqu'à ce jour.

Il paraît même que c'est sur ce terrain que le vic-roi d'Irlande a cessé de s'entendre avec le ministère, et que cette dissidence d'opinion a déterminé la retraite du comte de Grey, dont le départ de Dublin coïncide avec l'époque où la chambre des lords doit rendre son arrêt. Le ministère aura sans doute besoin d'avoir pour ce moment, à Dublin, un instrument plus docile de ses folies. Le comte de Grey n'a pas voulu en partager la responsabilité. Son successeur est depuis trop longtemps éloigné des affaires publiques pour qu'on se permette de le juger avant son entrée en fonctions ; mais les circonstances dans lesquelles il accepte l'héritage du comte de Grey ne sont pas de nature à rassurer les hommes qui se sacrifient pour le triomphe de la cause Irlandaise. On apprend aujourd'hui que des poursuites ont été commencées contre le propriétaire et l'imprimeur du journal le *Limerick Reporter*.

O'Connell, au milieu des vives sympathies qui l'entourent, ne se laisse pas enivrer par le succès. Une prudence consommée inspire toutes ses résolutions. S'il avait aimé le bruit, l'opposition, pour le plaisir de tourmenter ses adversaires, il se fût hâté d'accepter l'offre que lui faisait la ville de Dublin de le nommer lord-maire. Mais ce petit coup d'Etat municipal ne pouvait avoir un résultat propre à avancer la cause nationale, et il y a renoncé. Fidèle à ses principes de tolérance, il a désigné au choix des électeurs un protestant libéral, afin de prouver d'une manière irrécusable que les catholiques, alors même qu'ils sont maîtres absolus du terrain, ne cherchent pas à le confisquer à leur profit, à l'exclusion des hommes qui ne partagent pas leurs convictions religieuses. Les catholiques, en Irlande comme partout, veulent l'égalité de la liberté. Ils désirent que les protestants partagent avec eux l'honneur des charges municipales, afin de protester contre les sottises accusations de monopole portées contre eux avec tant de mauvaise foi.

Les membres protestants et catholiques des municipalités viennent d'envoyer leur adhésion à un manifeste arrêté par les représentants des sept premières villes d'Irlande, le jour où ils se rendirent en procession au pénitencier de Richmond. Ces exemples et la conduite du clergé entretiennent les populations dans les dispositions qui doivent amener le succès de tant d'héroïques efforts. La liste civile que le peuple paie à O'Connell s'est élevée cette année à 700,000 fr., et voici le tableau des recettes de l'association depuis l'emprisonnement :

1^{re} semaine de la captivité : 65,000 francs ; 2^e semaine, 77,500 ; 3^e semaine, 84,725 francs ; 4^e semaine, 74,450 francs ; 5^e semaine, 53,825.

Ces chiffres ne se maintiendront probablement pas longtemps à cette hauteur ; mais c'est là un genre de protestations d'autant plus érigé que qu'il fournit de puissants moyens d'action aux chefs de l'association nationale. Ces sympathies, dans lesquelles la haine vient seconder les élans du cœur, sont d'un secours beaucoup plus efficace que celles qui se bornent à des souhaits stériles. Le gouvernement anglais paraît le comprendre, car il entretient en ce moment en Irlande 36,000 hommes de troupes régulières, sans parler de la police, qui couvre le pays. Mais malheureusement pour l'Angleterre, la force dont dispose O'Connell n'est pas de nature à être renversée par les troupes ; on ne désarmera l'Irlande qu'en lui donnant justice et liberté.

—Un meeting vraiment monstrueux (on y comptait douze mille spectateurs) a eu lieu à Covent-Garden ; c'était le jour où devait se réunir la cité de Westminster, pour voter une protestation en faveur d'O'Connell. Une double pétition a été discutée et arrêtée. Elle sera présentée par lord Radnor à la Chambre des Lords, et aux communes par M. Duncombe. La législature est invitée à intervenir auprès de la Reine, pour mettre en liberté O'Connell et « ses frères martyrs ».

FRANCE.

—Le journal le *Globe*, qui est dans les confidences de M. Guizot, annon-

ce que M. Castillon, ministre-général et envoyé extraordinaire de l'Etat le Nicaragua (Amérique), vient d'arriver à Paris avec la mission spéciale de demander le protectorat de la France pour les Etats de Nicaragua et de Honduras.

—Nous ne sommes pas assez riches pour dire ce que nous pensons de ces étranges arrêts qui se rendent au Palais-de-Justice. Nous nous taisons dans la présence de cet assassin, chez qui le jury reconnaît des circonstances atténuantes, en même temps qu'il le déclare coupable d'avoir essayé de faire passer pour son complice le fils même de sa victime. M. Hébert pourrait bien se passer la fantaisie de nous poursuivre de nous ennu pour manquer de respect à la chose jugée, et jugée contre ses réquisitoires. Mais il nous semble que nous ne sommes pas tenus au même respect envers ce qu'on appelle la police judiciaire. Nous croyons donc pouvoir dire, sans courir risque de la prison et de l'amende, que rien n'est à la fois plus puéril et plus odieux que la forme des poursuites récemment intentées contre certains personnages litigistes. Ces hôtels fouillés, ces secrétaires forcés, ces paquets dénichés, ces charrettes de bustes et de portraits du duc de Bordeaux menées en triomphe à la Préfecture de police ; voilà qui rappelle les procédés les plus impopulaires de la Restauration même, dont on persécute les défenseurs ! Cet ancien sous-préfet, conduit avec des menottes le long des rues et des quais en plein jour, voilà qui révolte tous les cœurs honnêtes et généreux.

Il n'y a au-dessous d'une pareille conduite que celle de ces journaux soi-disant libéraux et indépendants qui ne réclament pas contre ces indignités, parce qu'elles n'atteignent pas des gens de leur opinion. Comme si tous les citoyens et toutes les opinions n'étaient pas solidaires. Quant à nous écrivains catholiques, nous avons appris à nos dépens qu'aucune garantie ne peut être menacée sans que nous en ressentions le contre coup ; et nous ne faisions jamais aux devoirs que nous imposent et notre conscience et notre mandat.

ESPAGNE.

—Il paraît certain que l'*Ullimatium* du gouvernement espagnol a été reçu par l'empereur du Maroc. En conséquence, les hostilités sont sur le point d'éclater. Le cabinet espagnol a, dit-on, notifié cette nouvelle aux ministres étrangers. Ceci paraît déconcerter les plans du *Journal des Débats*.

—Les nouvelles de Barcelone sont nombreuses, importantes, mais encore peu précises. Il paraît certain que le marquis de Viluma se retire du cabinet. Le général Narvaez le remplacera au département des affaires étrangères, et remettra le portefeuille de la guerre à un homme qu'il choisira par ses amis les plus dévoués. On dissout les Chambres, mais de nouvelles élections auront lieu prochainement, et le ministère se présentera à la barre du Parlement le 1^{er} novembre ou au commencement d'octobre.

Il est difficile de deviner quel est l'esprit de ces projets de Cabinet. M. de Viluma exposait un plan vigoureux, hardi, audacieux peut-être, mais qui poussait les choses à une solution. On peut, du reste, présumer que les vues extérieures du Gouvernement n'ont subi aucune modification. Quelles sont ces vues ? Nous ne croyons pas que, sur certains points, elles soient contraires aux vœux dont nous avons été plusieurs fois l'organe. On essaiera de faire avec les Chambres ce que M. de Viluma aurait voulu faire sans elles ou en les réformant.

Des agitations suspectes dans la Galice, à Madrid, à Saragosse, ont éveillé la sévère surveillance du gouvernement. On annonce qu'Espartero doit tenter un débarquement sur les côtes de la Galice. Les généraux Evaristo et Santos San Miguel, qu'on suppose être ses affidés, sont invités à quitter Madrid.

Il est à craindre qu'un mouvement du parti progressiste et esparteriste ne soit secondé par les colères du parti carliste, induite à ses chefs. La circonstance d'un soulèvement des ultra-libéraux pourrait être très favorable à la cause de l'ordre ; mais à la condition que tous les hommes d'ordre, c'est à dire les modérés et les carlistes sages, réunissent leurs efforts pour triompher d'un ennemi redoutable.

Il est question de dissidences survenues entre les deux hommes de guerre les plus accrédités du parti modéré, Narvaez et le baron de Meer. Nous manquons de renseignements sûrs pour exposer cet incident. Le baron de Meer inspire une grande confiance aux hommes modérés d'Espagne, à cause de ses principes religieux qui l'ont placé, sous certains rapports, fort au-dessus de la plupart de ces compagnons d'armes. C'est un des rares généraux qui, pendant la guerre contre don Carlos, ont su mériter l'estime de tout le monde, même celle de leurs ennemis. On prétend que le baron de Meer a conquis à un haut degré la confiance de la reine pendant le séjour de la cour à Barcelone, où il commanda en qualité de capitaine-général.

Le gouvernement par l'organe de ses journaux, et par des déclarations qui ont pour but de rassurer les amis de l'ordre public en ce moment, c'est à dire les amis d'un provisoire duquel beaucoup d'intérêts craignent de sortir. Il est possible que la modération du Cabinet ait pour raison la crainte d'augmenter le mécontentement des ultra-libéraux dans un moment où leurs menées font redouter une insurrection. Nous le répétons ; toute cette politique nous semble terne et peu en harmonie avec les besoins d'un pays tourmenté par un instinct de rénovation.

ALLEMAGNE.

—Les journaux d'Allemagne publient les renseignements suivants sur le sort des frères Bandiera :